

Boucle des deux étangs au départ de Saint-Macaire-en-Mauges

Une randonnée proposée par *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*



Visorando



Randonnée n°2224681

Jolie randonnée avec traversée de ruisseaux et passage de gros points d'eau comme l'Étang de Croix Verte. Vous aurez l'occasion de découvrir la plus grande pierre levée de l'Anjou. Vous trouverez sur place les légendes de cet imposant menhir avec des panneaux d'interprétation

Durée :	4h00	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.66km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	28m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	27m		
Point haut :	109m	Commune :	Saint-Macaire-en-Mauges (49450)
Point bas :	76m		



Description

Départ au parking de l'Étang de la Croix Verte.

Suivre le **balisage Vert** tout au long de la randonnée.

(D/A) Commencez par faire le tour de l'étang en partant sur la droite.

Longez les trois quarts de l'étang et quittez le chemin en vous dirigeant vers la sortie du parc. À la sortie, prenez à droite et engagez-vous sur le chemin.

(1) Continuez jusqu'à arriver sur une route goudronnée. Marchez sur cette route sur 250m puis tournez à droite et ensuite à gauche 100m plus loin.

(2) À l'intersection en Y avec la route, prenez à gauche et passez devant la Néraudière. Tournez à droite juste après le passage du ruisseau sous la route. Continuez, dépassez la Clerclaire et passez sous le pont de la N249.

(3) Tournez tout de suite à droite après le tunnel sur le sentier qui borde cette nationale.

(4) Virez à gauche 600m plus loin, puis à droite pour emprunter le chemin de terre. Vous passerez à nouveau au-dessus d'un ruisseau. Continuez jusqu'à la route et tournez à droite à l'intersection pour admirer le menhir de la Brétellière .

(5) Retournez sur vos pas pour revenir à l'intersection où vous tournez à droite puis 100m plus loin encore à droite jusqu'à retrouver le sentier bordant la nationale RN249. Le suivre à droite et revenir au niveau du tunnel qui permet de la traverser.

(3) Tournez à droite après avoir passé le tunnel.

(6) Bifurquez à gauche, continuez sur le chemin jusqu'à l'antenne puis tournez à gauche à son niveau jusqu'à la D191.

(7) Dirigez-vous vers le rond-point de l'Intermarché et empruntez la Rue du Calvaire, 3^{ème} à gauche. Poursuivez pour entrer dans Saint-André-de-la-Marche. Puis tournez à gauche dans la Rue de la Cerclaire en quittant la route principale et empruntez la rue suivante à droite (Rue du Manoir)

(8) Entrez dans l'espace vert en face de la route, suivez le balisage Vert la gauche pour arriver dans l'Allée du Prieuré et la Rue de la Gâtine vers la gauche.

Points de passages

- D/A Parking de l'Étang de la Croix Verte**
N 47.11478° / O 0.99502° - alt. 103m - km 0
- 1 Chemin après le tour de l'étang**
N 47.113162° / O 0.996858° - alt. 102m - km 1.05
- 2 Bifurcation à gauche**
N 47.106459° / O 1.014625° - alt. 97m - km 2.77
- 3 Tunnel. Bifurcation commune A/R**
N 47.099887° / O 1.020525° - alt. 87m - km 3.88
- 4 Bifurcation commune A/R**
N 47.103138° / O 1.026621° - alt. 84m - km 4.47
- 5 - Menhir de la Pierre Levée (La Brétellière)**
N 47.104522° / O 1.036052° - alt. 85m - km 5.71
- 6 Bifurcation à gauche**
N 47.099074° / O 1.017346° - alt. 98m - km 8.62
- 7 À droite vers le rond-point**
N 47.096992° / O 1.005486° - alt. 104m - km 9.61
- 8 Entrée de l'espace vert**
N 47.100352° / O 1.000738° - alt. 106m - km 10.3
- 9 À droite Rue du Sacré-Coeur**
N 47.102126° / O 0.999982° - alt. 107m - km 10.56
- 10 Sentier à gauche avant le plan d'eau**
N 47.101535° / O 0.994446° - alt. 97m - km 11
- 11 Chemin de traverse**
N 47.10657° / O 0.994252° - alt. 104m - km 11.66
- 12 À gauche vers le rond-point**
N 47.107914° / O 0.992107° - alt. 107m - km 11.93
- 13 Chemin traversant deux routes**
N 47.112733° / O 0.989972° - alt. 104m - km 13.1

(9) Tournez à droite dans la Rue du Sacré Cœur. Poursuivez tout droit à l'intersection Rue Augustin Vincent et passez devant le cimetière.

 **D/A Parking de l'Étang de la Croix Verte**
N 47.11478° / O 0.995015° - alt. 103m - km 13.66

(10) Tournez à gauche juste avant le plan d'eau que vous longez, puis dirigez-vous vers la sortie du parc, tout droit. A l'intersection en T, tournez à gauche dans la Rue des Chênes.

(11) Juste après le carrefour avec la Rue des Charmes, tournez à droite et empruntez le passage coupant entre les maisons. Arrivé Rue des Ajoncs, traversez et continuez par l'espace vert qui passe entre les maisons.

(12) Tournez à gauche en direction du rond-point, prenez la rue à droite et continuez sur le chemin de terre. Avant le bois, tournez dans le chemin à gauche. Continuez vers le centre commercial en longeant le trottoir sur la droite

(13) Tournez à gauche avant la station essence. Dirigez vous vers le rond-point et traversez les deux routes pour ensuite tourner à droite et revenir vers le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

A proximité

[Menhir de la Pierre Levée \(5\)](#).

L'industrie de la chaussure a profondément marqué le bourg de Saint-André-de-la-Marche. Aux alentours des usines (ancienne usine Morinière- Ripoche - actuel [Musée des Métiers de la Chaussure](#) 6 Rue Saint-Paul à St André) sont implantées des maisons d'industriels (15 Rue du Calvaire, 5 Rue de la Tannerie...) et d'ouvriers (Rue Jeanne-d'Arc). Les usines sont souvent couvertes de toits de sheds (en dents de scies), orientés au nord pour un éclairage diffus et régulier de l'atelier.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-des-deux-etangs-au-depart-de-sain/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.